



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique environnementale

Question au Gouvernement n° 3660

Texte de la question

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

M. le président. La parole est à Mme Stéphanie Kerbarh.

Mme Stéphanie Kerbarh. Ma question, à laquelle j'associe notre collègue Sandra Marsaud, députée de de Charente, s'adresse à la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement. Depuis plus de trois ans, la majorité ne cesse d'agir en faveur de la transition écologique et de la préservation des ressources naturelles. Plusieurs lois fondamentales ont été adoptées, comme la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi EGALIM, la loi relative à l'énergie et au climat, la loi d'orientation des mobilités, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, qui m'est particulièrement chère, ou encore les différentes lois de finances.

Les nombreuses mesures votées entrent progressivement dans le quotidien des Français, et l'année 2021 marque l'entrée en vigueur de plusieurs actions que nous avons décidées : le marquage obligatoire des vélos vendus, qui permettra d'en développer la pratique ; l'interdiction de plusieurs produits en plastique à usage unique, comme les pailles, les confettis ou les couverts ; la fin de la distribution gratuite de bouteilles en plastique dans les locaux à usage professionnel et dans les établissements recevant du public ; l'application d'un indice de réparabilité sur les ordinateurs, les smartphones, les téléphones, les lave-linge ou les tondeuses à gazon.

Je pense également à l'élargissement de MaPrimRénov', désormais accessible à tous les propriétaires, y compris les propriétaires bailleurs et les copropriétés. Cette prime permettra d'accélérer la rénovation énergétique des passoires thermiques et, ainsi, de réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est aussi un outil pour amplifier la dynamique de reconquête des centres bourgs et lutter contre l'artificialisation des sols en privilégiant le bâti existant.

Au-delà de l'élargissement de cette prime, comment le Gouvernement compte-t-il appliquer dans les territoires des mesures d'accompagnement et de financement encore plus simples, afin de ne laisser aucun citoyen sans solution ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du logement.

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement. Vous avez raison : 2021 sera une année utile en matière écologique, pour des transports plus propres, pour une réduction des déchets, pour la protection de la biodiversité, pour des énergies renouvelables. Et 2021 sera l'année de l'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments. C'est une politique indispensable pour lutter contre les émissions de gaz à effet de

serre. C'est une politique qui se trouve au cœur du plan de relance – soutien de l'économie, du secteur du bâtiment et travaux publics, des artisans. C'est une politique sociale destinée à lutter contre la précarité énergétique, en faveur du confort et du pouvoir d'achat.

MaPrimRénov' est la mesure emblématique de cette politique, une mesure qui a été un succès en 2020. Lancée le 1er janvier 2020, près de 200 000 demandes d'aide nous sont parvenues. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Fabien Di Filippo. Il faudra songer à verser l'argent, à un moment donné...

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. Pendant cette année si particulière, 200 000 Français modestes ont donc pu rénover leur maison ou leur appartement.

J'étais hier à Chambéry où j'ai rencontré un ménage modeste qui a pu réaliser 46 000 euros de travaux financés largement grâce à l'Agence nationale de l'habitat, l'ANAH, et grâce à MaPrimRénov'. (M. Jimmy Pahun applaudit.) J'étais la semaine dernière dans l'Oise où j'ai vu un ménage en difficulté qui a pu changer sa chaudière au fioul contre un poêle à granulés et donc, enfin, se chauffer dans de meilleures conditions économiques et écologiques.

Notre objectif est d'atteindre le nombre de 400 000 à 500 000 dossiers en 2021, une accélération pour que tous les ménages français aient accès à MaPrimRénov'. Il faut lancer une mobilisation générale des élus et des citoyens : à nous tous de faire savoir que cette aide existe, qu'elle est simple, accessible, juste et écologique. Grâce à un système de guichet unique, grâce à l'accompagnement renforcé,...

M. Fabien Di Filippo. Le traitement des dossiers accuse un retard de onze mois !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. ...nous allons faire de la rénovation des bâtiments un succès. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Kerbarh](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3660

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 janvier 2021](#)